

Journée mondiale des zones humides

2 février 2024

Les zones humides, sources de bien-être humain



Zones humides et humains, des vies entrelacées

BIEN-ÊTRE - PROTECTION - RESSOURCES



- DOSSIER DE PRESSE -

#JMZH2024



ASSOCIATION
RAMSAR
FRANCE
pour les zones humides



Pôle-relais
Zones Humides



FRENE | Le réseau français d'éducation
à la nature et à l'environnement
Comprendre le monde, agir et vivre ensemble



Agir pour
la biodiversité



SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROTECTION DE LA NATURE
PROTÈGE LA NATURE DEPUIS 1854

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



LES
AGENCES
DE L'EAU



C'est quoi une zone humide ?	2
Les zones humides, sources de bien-être humain	3
La JMZH 2024 en France	4
Les événements phares de la JMZH 2024	5
Lancement national de la JMZH 2024	6
Les vertus des zones humides	10
Nous pouvons tous participer à la préservation des zones humides	15
Faire des zones humides un atout pour son territoire	16
Mettre en œuvre la préservation et la restauration des zones humides en France	17
La Journée mondiale des zones humides	18
La convention de Ramsar sur les zones humides	19
Les actions des agences de l'eau pour les zones humides	20
Des actions concrètes pour préserver et restaurer les zones humides	21
Contacts et espace presse	26

C'EST QUOI UNE ZONE HUMIDE ?

Quel est le point commun entre la Baie de Somme, les étangs de la Dombes, le Marais poitevin, le lac de Grand-Lieu, la Camargue, l'estuaire du Sinnamary en Guyane ou encore les tourbières du Jura ?

Ce sont des zones humides !



Le terme « zone humide » est très vaste. Il désigne un espace de transition entre la terre et l'eau. Il s'agit de lieux où l'eau peu profonde (douce ou salée) est présente de façon permanente ou temporaire : estuaires, lagunes, marais, étangs, lacs, marais salants, baies, vasières, tourbières, prairies humides, mares, forêts humides, ou encore récifs coralliens, lagons et mangroves dans les régions tropicales.



LES ZONES HUMIDES, SOURCES DE BIEN-ÊTRE HUMAIN

PARTOUT DANS LE MONDE, LES ÊTRES HUMAINS COEXISTENT AVEC LES ZONES HUMIDES DEPUIS TOUJOURS. CES ÉCOSYSTÈMES REMARQUABLES SE TROUVENT À L'INTERCONNEXION ENTRE DIFFÉRENTS ASPECTS DE LA VIE HUMAINE : SÉCURITÉ, SANTÉ, SUBSISTANCE, RÉSILIENCE, INSPIRATION... LES ZONES HUMIDES SONT AINSI À L'ORIGINE D'UNE PART NON NÉGLIGEABLE DU BIEN-ÊTRE HUMAIN.

Notre bien-être est indissociable de la bonne santé de la planète et de l'ensemble de la nature. Les zones humides en particulier sont indispensables à la vie sur Terre et à la survie de l'Humanité car elles rendent naturellement de nombreux services essentiels. La préservation et la restauration des zones humides sont donc essentielles, or elles font partie des écosystèmes les plus détruits de la planète.



Site Ramsar du Marais poitevin, désigné le 23 novembre 2023 © Pascal Baudry

Les zones humides couvrent actuellement environ 6 % de la surface terrestre. **En 50 ans, leur étendue a diminué de 35 %, un rythme 3 fois plus élevé que celui de la déforestation**¹. On constate également une dégradation généralisée de leur état sous l'effet de nombreux facteurs : **artificialisation des sols, évolution des pratiques et déprise agricoles, drainage, prélèvements d'eau, pollution, espèces exotiques envahissantes...**

Oui, les zones humides continuent de disparaître partout dans le monde alors qu'elles sont parmi les écosystèmes les plus utiles pour répondre aux multiples crises – dérèglement climatique, raréfaction de la ressource en eau, érosion de la biodiversité – que nous traversons actuellement.

Véritables « couteaux suisses », les zones humides constituent des milieux propices à la mise en œuvre de **Solutions fondées sur la Nature (SFN)** : elles épurent l'eau, aident à la gestion des crues, atténuent les effets des sécheresses, stockent le carbone ... Elles résolvent de nombreux problèmes, et accordent leurs bienfaits gratuitement.

Les services vitaux fournis par les zones humides favorisent notre bien-être et expliquent en partie les liens étroits qui unissent les zones humides et l'Humanité depuis ses origines.

Au-delà de leur rôle vital, les zones humides sont aussi sources de créativité et inspirent les spiritualités humaines. Les communautés humaines vivant à proximité ou au sein de zones humides ont développé des valeurs et un patrimoine qui font partie intégrante de leur culture et de leur quotidien, tout en leur conférant un sentiment de communion et d'enracinement dans leur environnement dont ils sont fiers.

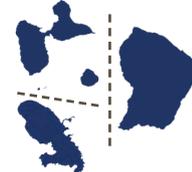
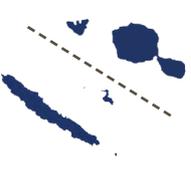
La Journée mondiale des zones humides est l'occasion pour chacun de nous et pour toutes les nations de se rassembler pour faire prendre conscience de l'importance des zones humides et de leur fragilité, et de donner envie à tous d'agir en faveur de leur préservation et leur restauration.

En 2024, la convention de Ramsar propose le thème « **Les zones humides, sources de bien-être humain** » pour la Journée mondiale des zones humides. Une façon de rappeler les liens étroits entre les populations et les zones humides tout au long de l'histoire de l'Humanité. Faisant des zones humides des écosystèmes essentiels pour nous ; **notre assurance-vie** dès aujourd'hui et pour demain.



LA JMZH 2024 EN FRANCE

DURANT TOUT LE MOIS DE FÉVRIER, DES ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LES ZONES HUMIDES SONT PROPOSÉES PARTOUT EN FRANCE. RETROUVEZ LES ANIMATIONS PROCHES DE CHEZ VOUS PARMIS PLUS DE 600 ACTIVITÉS* PROPOSÉES SUR LA PLATEFORME « J'AGIS POUR LA NATURE ».

 Normandie 19 animations <u>Tout voir</u>	 Hauts de France 78 animations <u>Tout voir</u>	 Grand Est 31 animations <u>Tout voir</u>
 Bretagne 27 animations <u>Tout voir</u>	 Île de France 47 animations <u>Tout voir</u>	 Bourgogne Franche-Comté 46 animations <u>Tout voir</u>
 Pays de la Loire 45 animations <u>Tout voir</u>	<i>*Activités recensées au 24 janvier 2024</i> Journée mondiale des zones humides 2 février 2024  Les zones humides, sources de bien-être humain	
 Centre Val de Loire 36 animations <u>Tout voir</u>	 Auvergne Rhône Alpes 40 animations <u>Tout voir</u>	 Sud Provence Alpes Côte d'Azur 63 animations <u>Tout voir</u>
 Nouvelle Aquitaine 85 animations <u>Tout voir</u>	 Occitanie 55 animations <u>Tout voir</u>	 Corse 11 animations <u>Tout voir</u>
 Guyane Martinique Guadeloupe 9 animations <u>Tout voir</u>	 Mayotte Réunion TAAF 36 animations <u>Tout voir</u>	 Nouvelle Calédonie Polynésie 1 animations <u>Tout voir</u>

Toutes les animations*

La plateforme J'agis pour la nature



FONDATION
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

Partenaire depuis plusieurs années de la JMZH, la Fondation pour la Nature et l'Homme a mis à disposition sa plateforme **J'agis pour la nature** pour recenser les animations de la Journée mondiale des zones humides.

Première plateforme internet gratuite entièrement dédiée au bénévolat nature, J'agis pour la nature a pour objectif de mettre en relation des structures proposant des activités nature avec des bénévoles souhaitant s'investir dans la protection de la nature en donnant de leur temps.

<https://jagispourlanature.org>



ÉVÉNEMENTS PHARES DE LA JMZH 2024

CHAQUE ANNÉE PLUSIEURS ACTIVITÉS PROPOSÉES DURANT LA JMZH 2024 SE DÉMARQUENT QUE CE SOIT PAR LEUR ORIGINALITÉ, LEUR ENVERGURE OU LE SUJET QU'ELLES ABORDENT. RETROUVEZ ICI QUELQUES-UNES DE CES ACTIVITÉS.



© G.Pourcel - CD 17

1- Les zones humides, histoire et usages - 02/02/24

Dans le cadre de la JMZH 2024, le Conseil Départemental de Charente-Maritime organise une journée d'échanges à la Maison de la Charente-Maritime sur la thématique des zones humides, histoire et usages.

Organisé par Conseil Départemental Charente-Maritime

[En savoir plus](#)

2- Bain de forêt dans la RNR des Tourbières de Frasne-Bouverans - 07/02/24

Venez découvrir les bienfaits d'un bain de forêt sur la santé physique, mentale et émotionnelle. Une marche lente et silencieuse guidée et animée par Pascale d'Erm, journaliste, essayiste, réalisatrice.

Organisé par Communauté de communes Frasne Drugeon

[En savoir plus](#)



© P.Durlet - PNR Haut-Jura



© L. Caron - CEN Hauts-de-France

3- Chantier Nature à la Tourbière de Marchiennes - 17/02/24

Dans une ambiance conviviale, venez rejoindre l'équipe de volontaires qui participera à ce chantier de maintien de la biodiversité. Au programme : débroussaillage de saules et taille d'arbustes sont prévus pour préparer le retour des vaches !

Organisé par Parc naturel régional Scarpe-Escaut

[En savoir plus](#)

4- À la découverte des zones humides de l'Etang de Canet Saint Nazaire - 25/02/24

Découverte des prairies inondables et des sansouires et initiation à l'ornithologie autour de la lagune, propriété du Conservatoire du Littoral gérée par le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Réart.

Organisé par LPO Occitanie - Pyrénées-Orientales

[En savoir plus](#)



© LPO Occitanie - DT 66



© SEMI

5- Balade Mémoire des inondations - 28/02/24

La densité des villes les rend de plus en plus vulnérables. Cette animation vise à améliorer l'information préventive et de montrer la place essentielle des zones humides, à la lumière des événements vécus, pour sensibiliser les habitants exposés aux risques d'inondation.

Organisé par Seine-et-Marne environnement

[En savoir plus](#)



LANCEMENT NATIONAL DE LA JMZH 2024

LES ZONES HUMIDES, TERRITOIRES POUR DEMAIN ?

EN FRANCE, LA JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES DURE TOUT LE MOIS DE FÉVRIER ! POUR DÉMARRER CE MOIS CONSACRÉ AUX ZONES HUMIDES, L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN DU LEZ, COORDINATEUR DE LA GESTION DU SITE RAMSAR DES ÉTANGS PALAVASIENS, ACCUEILLE LE LANCEMENT NATIONAL DE LA JMZH, LE 1ER FÉVRIER 2024 À LATTES (34). CETTE JOURNÉE RÉUNIRA LES PARTENAIRES NATIONAUX ET LES ACTEURS LOCAUX IMPLIQUÉS DANS LA PRÉSERVATION DES ZONES HUMIDES.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

(sur invitation et inscription dans la limite des places disponibles)

Organisé
par :



La journée sera animée par le FRENE et accompagnée par Sylvain Pongi, qui rendra compte en dessins des événements de la journée.

8h30 – Accueil des participants + Point presse

9h00 - Mots d'accueil

9h45 - Conférence introductive - **Raphaël Mathevet**, écologue et géographe au Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive.

10h15 - Ateliers participatifs

Réflexions et discussions sur les thèmes « **Zones humides et bien-être humain** » et « **Adaptabilité des zones humides au changement climatique** », suivies d'un forum organisé autour de plusieurs leviers d'action : **1-** La place des zones humides en ville // **2-** La sensibilisation des publics à l'importance des zones humides // **3-** Les activités de loisirs associées aux zones humides // **4-** Les zones humides, espaces économiques et vivriers // **5-** Zones humides et changement climatique // **6-** Les zones humides, source d'inspiration // **7-** Zones humides, sources et ressources d'eau // **8-** Protéger les zones humides et nous protéger

12h30 - Présentation de la Galerie éphémère

12h40 - Discours de clôture

13h00 - Buffet repas

14h00 – 17h30 – Visites



Circuit 1 :
Restauration de la plaine de la Mosson à Lavérune



Circuit 2 : Accueil du public en zone humide littorale sur l'Espace naturel protégé du Méjean de Lattes



Circuit 3 : Adaptation au changement climatique sur le Lido des Aresquiers à Frontignan

Contact pour participer au point presse et à la journée :

Denis BERLEMONT - jmzh@ramsarfrance.fr - 05 46 82 12 69 / 07 80 99 74 82



LA 12^E GALERIE ÉPHÉMÈRE

CHAQUE ANNÉE DEPUIS LA PREMIÈRE ÉDITION EN 2012, LA GALERIE ÉPHÉMÈRE EST L'UNE DES ANIMATIONS LES PLUS IMPORTANTES DE LA JMZH EN FRANCE EN ACCUEILLANT PLUS DE 4000 PERSONNES SUR UN WEEK-END. IL SEMBLAIT DONC NATUREL D'ASSOCIER CET ÉVÉNEMENT ET LE LANCEMENT NATIONAL DE LA JMZH QUI SE TIENT SUR LE MÊME SITE RAMSAR.



La Galerie éphémère est un festival associant art et environnement qui se tient chaque année pendant le premier week-end de la JMZH, sur le site naturel protégé des Salines à Villeneuve-lès-Maguelone. Elle est organisée par le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie, en partenariat avec Montpellier Méditerranée Métropole et la commune de Villeneuve-lès-Maguelone. La direction artistique est portée par l'association INKARTAD et le programme de sensibilisation à l'environnement associe le réseau du CPIE du Bassin de Thau.

Cette année, la Galerie éphémère est donc inaugurée le **vendredi 2 février**, et pendant 3 jours (2-3-4 février) cette manifestation hybride va proposer un programme éclectique (visite guidées, ateliers expositions...) qui a pour ambition de provoquer la rencontre des amoureux de la nature et des amateurs d'art, autour des œuvres réalisées spécialement par **12 artistes** 100 % régionaux dans l'ancien bâtiment des sauniers.

Pour en savoir plus :

<https://lagalerieephemere.net>





LES ÉTANGS PALAVASIENS

SITUÉ SUR LA CÔTE MÉDITERRANÉENNE DANS LE DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT, LE SITE RAMSAR DES ÉTANGS PALAVASIENS S'ÉTEND SUR UNE VINGTAINÉ DE KILOMÈTRES ENTRE LE PAYS DE L'OR ET LES AGGLOMÉRATIONS DE MONTPELLIER ET SÈTE.

Le site des étangs palavasiens s'étend sur plus de 7 500 ha, dont 2 600 ha protégés par le Conservatoire du littoral.

Il est principalement constitué d'un chapelet de 9 lagunes peu profondes, appelées étangs, qui couvrent environ 4 000 ha, traversées d'est en ouest par le Canal du Rhône à Sète. Séparés de la mer par un cordon dunaire qui constitue, dans sa partie naturelle, l'une des plus belles plages de l'Hérault, les étangs palavasiens sont alimentés par les bassins versants du Lez, de la Mosson et du massif de la Gardiole.

La variabilité de la salinité des étangs compose une mosaïque diversifiée de milieux (dunes, étangs, anciens salins, roselières, prairies humides...) qui abritent une grande richesse biologique. Nurserie pour les espèces aquatiques, halte migratoire,

site d'hivernage, lieux de reproduction, les étangs palavasiens abritent également des plantes patrimoniales, telles que la Salabelle de Girard.

Les étangs jouent aussi un rôle économique majeur pour les territoires, permettant la pratique de nombreuses activités touristiques et le maintien de pêcheurs professionnels.

Façonné depuis plusieurs siècles par les aménagements successifs et soumis à de multiples pressions (fréquentation, urbanisation, pollutions, changements climatiques...), le site des étangs palavasiens n'en reste pas moins une zone humide reconnue d'importance internationale et cela grâce à l'implication et l'action conjointe des nombreux gestionnaires et acteurs de ce territoire exceptionnel.



Les étangs palavasiens à hauteur de la cathédrale de Villeneuve-lès-Maguelone © SIEL



Le site Ramsar des Étangs palavasiens

- Date de désignation : **15 septembre 2008**
- Superficie : **7 577 ha**
- Types de milieux humides : **lagunes côtières, anciens salins, dunes, roselières**

- Espèces notables : **Flamant rose, Sterne naine, Ibis falcinelle, Cistude, Anguille, Euphorbe péplis**
- Gestionnaires : **EPTB Lez, Conservatoire du littoral, Montpellier Méditerranée Métropole, Pays de l'Or Agglomération, Sète Agglopolie Méditerranée, Communes de Lattes, Vic-la-Gardiole et Villeneuve-lès-Maguelone, CEN Occitanie, EID, ONF, OFB**
- Plus d'informations : <https://www.zones-humides.org/s-informer/association-ramsar-france/les-sites-ramsar-francais/etangs-palavasiens>



LES ORGANISATEURS DU LANCEMENT NATIONAL DE LA JMZH 2024



L'association Ramsar France

Le but de l'association Ramsar France est la promotion du label Ramsar et l'animation du réseau des sites et des villes Ramsar en France. Son ambition est double : créer un lien entre les sites et les villes Ramsar français, le ministère en charge de l'écologie et le secrétariat de la convention de Ramsar, et jouer la complémentarité et la solidarité entre les zones humides françaises.

Elle est en charge de la coordination française de la JMZH.

L'association Ramsar France est également le correspondant national ONG de la politique de Communication, Éducation, Sensibilisation et Participation (CESP) du public pour la convention de Ramsar.

Plus d'informations :
www.ramsarfrance.fr



L'EPTB du Lez

Sur le bassin versant du fleuve Lez qui s'étend du Pic Saint-Loup à la Mer Méditerranée, l'EPTB Lez est un établissement public qui agit pour la prévention des inondations, la gestion équilibrée de la ressource en eau, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux aquatiques et humides.

Ses missions sont fondées sur une action publique d'intérêt de bassin pour répondre aux enjeux de l'eau.

Pilote du site Natura 2000, il coordonne la gestion du site Ramsar par les différents gestionnaires.

Plus d'informations :
<https://eptb-lez.fr>



Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes

C'est l'un des cinq Pôles-relais Zones Humides français. Il s'agit d'un consortium coordonné par la Tour du Valat en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie et l'Office de l'Environnement de la Corse, qui agit sur les lagunes et leurs zones humides périphériques dans les régions Occitanie, Sud PACA et Corse.

Ses missions sont de favoriser une meilleure reconnaissance des milieux lagunaires de Méditerranée et d'encourager leur gestion durable par l'animation d'un réseau d'acteurs, la mutualisation des connaissances et bonnes pratiques et la sensibilisation des publics.

Plus d'informations :
<https://pole-lagunes.org>

L'Hérault, mobilisé pour ses zones humides

L'accueil du lancement national de la JMZH est l'occasion de mettre en lumière la mobilisation de tout un territoire autour de ses zones humides. Le site Ramsar des étangs palavasiens occupe une bonne partie du littoral de l'Hérault, un territoire habituellement très actif pendant la JMZH.

Cette année encore, la JMZH fait recette avec **plus d'une vingtaine d'animations** recensées principalement autour des étangs littoraux - Thau ; Or ; Bagnas ; Estagnol ; etc. - et proposées à un large public.

Associations (CEN Occitanie, LPO, ADENA, CPIE Bassin de Thau...), collectivités (Ville de Lattes, EPTB Lez...), établissement de l'État (Conservatoire du littoral, OFB...), une grande variété d'acteurs sont mobilisés pour la Journée mondiale des zones humides !

[Voir toutes les animations](#)

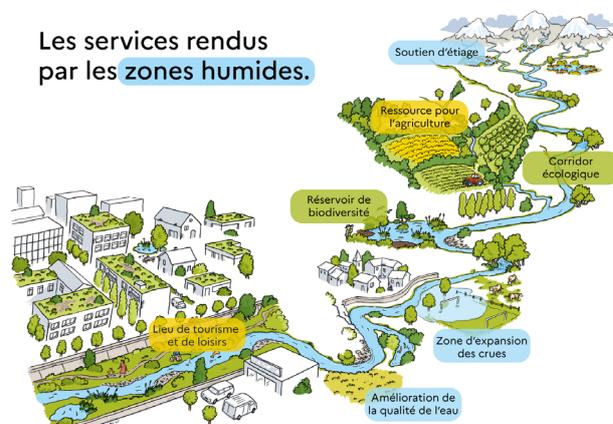


LES VERTUS DES ZONES HUMIDES

MAL CONNUES ET MAL COMPRISES, LES ZONES HUMIDES SONT SOUVENT VICTIMES D'UNE PERCEPTION NÉGATIVE ET SONT L'UN DES ÉCOSYSTÈMES LES PLUS MENACÉS DANS LE MONDE MALGRÉ TOUS LES SERVICES QU'ELLES RENDENT.

La dernière évaluation nationale des sites humides emblématiques révèle qu'en France, entre 2010 et 2020, **62 % des zones humides ont cessé d'assurer des services qu'elles étaient susceptibles d'assurer** ².

Et pourtant ces services sont nombreux ! Le rapport parlementaire « Terres d'eau, terres d'avenir » ³, identifie **7 vertus des zones humides** qui chacune participent au bien-être humain.



© Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - Big Bang création

De beaux paysages, qui contribuent au bien-être quotidien



Roselière du marais de Kervigen à Plomodiern (29) © O.Robin, EPAB

Les zones humides ont des effets démontrés sur notre bien-être humain et notre santé. Elles constituent des espaces de quiétude et de calme et sont une composante importante de la qualité de vie et parfois des lieux culturels importants.

Des recherches montrent que les paysages de zones humides ont un impact positif sur le bien-être mental. Le lien avec la nature qu'offrent les zones humides favorise la pleine conscience et un sentiment d'équilibre émotionnel, contribuant ainsi à l'amélioration de la santé mentale et du bien-être. Les zones humides offrent aussi des

possibilités de loisirs - pêche, sports nautiques, natation - mais aussi la balade, qui permettent de se détendre et de gérer son stress.

Lors des canicules, ce sont des zones rafraîchissantes qui contribuent à atténuer le phénomène d'« îlot de chaleur urbain » que nous avons appris à connaître ces dernières années.

Par absorption de la chaleur dans l'eau et la terre humide, ainsi que par évaporation de l'eau contenue dans le sol, les plans d'eau et les plantes, la présence de zones humides permet une baisse de température **entre 0,5 et 3°C en moyenne** ⁴.



Tourisme, loisirs et activités économiques

Les zones humides font partie des milieux naturels qui possèdent le plus fort potentiel de valorisation touristique. Le potentiel touristique et pédagogique de ces écosystèmes est directement lié à leur écologie qui compose une grande variété de paysages (prairie, forêt, bocage, dune...), peuplés de nombreuses espèces connues et appréciées du grand public (oiseaux, libellules, amphibiens, crabes...), qui sont autant de sources d'émerveillement, en général facilement observables.

Les retombées économiques du tourisme constituent souvent, avec la production primaire (agriculture, pêche, etc.), une ressource financière importante des zones humides. Les avantages, tant économiques qu'environnementaux, qui découlent de ce secteur d'activité, bénéficient

Exemple de zone humide urbaine : le lac de Maine à Angers (49)



aux sites et aux collectivités. La visite de ces lieux est l'occasion d'enseigner la valeur des zones humides et des services à long terme que ces milieux procurent à la population, à l'économie et à la biodiversité.

Le saviez-vous ? ¹

Environ **une personne sur huit** (plus d'un milliard dans le monde) tire sa subsistance des zones humides, qu'il s'agisse d'aliments, d'eau, de transport ou de loisirs (riziculture, aquaculture, tourisme, transport ...).

Les zones humides fournissent également de l'eau douce au secteur de l'industrie, qui utilise **19 % de l'eau prélevée** dans la nature chaque année.



Réservoirs de biodiversité

Les zones humides sont des espaces de transition entre la terre et l'eau. Cette situation crée des conditions propices au développement d'une grande diversité de formes de vie, terrestres comme aquatiques : plantes, oiseaux, mammifères, reptiles, amphibiens, poissons et invertébrés dont les odonates. Ces espèces sont souvent spécialisées dans les milieux de transition, et en dépendent pour survivre.

Véritables réservoirs de biodiversité animale et végétale, les zones humides se caractérisent ainsi par une biodiversité qui leur est propre

Flamants roses dans une lagune, © Jean Jalbert (Tour du Valat)



(roseaux, libellules, amphibiens) ainsi que par l'accueil temporaire de nombreuses autres espèces (oiseaux et poissons migrateurs) à certaines étapes cruciales de leur vie.

Le saviez-vous ? ¹



En France, la totalité des amphibiens (grenouilles et tritons), la moitié des oiseaux et un tiers des espèces végétales remarquables dépendent des zones humides.

Dans le monde, ce sont plus de **40 % de toutes les espèces** qui dépendent de ces milieux. En tout, **plus de 25 %** des espèces de zones humides sont en danger d'extinction.





Auto-épuration des eaux, contribution majeure à la santé publique

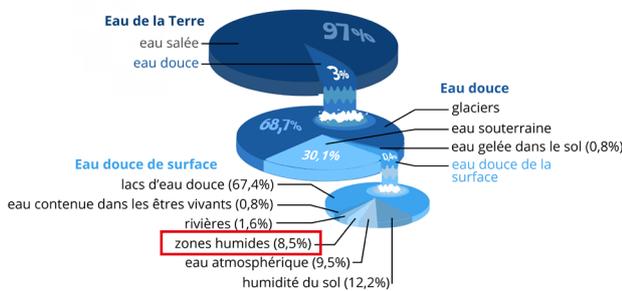
L'eau est indispensable à la vie ! Elle est l'une des composantes essentielles des êtres vivants, autant que des écosystèmes et des sociétés humaines. Elle n'est pourtant pas inépuisable et les zones humides jouent un rôle de premier plan pour préserver cette ressource rare et précieuse.

L'eau douce ne représente en effet que 3 % de toute l'eau de la planète, dont les 2/3 se situent dans les glaciers et donc indisponible pour les besoins de la consommation humaine qui augmente de 1 % chaque année et a été **multipliée par 6 en 100 ans**. L'eau ainsi prélevée est consacrée pour 70 % à l'agriculture et pour 22 % à l'industrie et l'énergie ⁵.

Les zones humides, **véritables « reins » de la nature**, filtrent l'eau avant d'alimenter les nappes souterraines et les cours d'eau qui sont les sources de presque toute notre eau potable. L'eau qui transite est filtrée par la végétation et débarrassée de nombreux polluants - phosphore, métaux, pathogènes et phytosanitaires - qui sont retenus par simple sédimentation. Les zones humides favorisent aussi la dénitrification de l'azote (transformation sous forme gazeuse) et la biodégradation des polluants par les micro-organismes.

Il est donc important de sauvegarder l'alimentation en eau des zones humides en protégeant les cours d'eau et en limitant les pollutions et ruissellements nocifs. On estime en effet qu'il est **5 fois moins coûteux de protéger les zones humides** que de compenser la perte des services qu'elles rendent gratuitement.

La part d'eau douce sur Terre



© Office international de l'eau

Le saviez-vous ? ⁶

En bon état, les zones humides permettent une économie de traitement de l'eau potable estimée à **2 000 euros annuels par hectare et par habitant**.



Les marais du Cotentin © PNR MCB

Le saviez-vous ? ⁷

Tous les ans, sur le territoire du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin, on estime que **46 millions de m³ cubes d'eau** sont stockés sur cette immense zone humide qui recharge les nappes phréatiques.

En France, ce sont plus de **32 milliards de m³ d'eau** qui ont été prélevés dans les milieux naturels pour les besoins de la population en 2017, soit l'équivalent de 23 jours de pluie continue sur toute la France hexagonale !



Atténuation des effets du changement climatique sur le cycle de l'eau

La situation observée actuellement à Mayotte (pénurie d'eau) ou dans le nord de la France (inondations), ainsi que les épisodes répétés de sécheresse que connaît la France depuis quelques années tendent à confirmer que les inondations et les sécheresses se multiplient et augmentent d'intensité sous l'effet du changement climatique.

Les zones humides agissent comme des amortisseurs des multiples effets du dérèglement climatique - augmentation des températures, fonte des neiges, montée rapide du niveau de la mer, modification du régime des pluies, intensification des tempêtes, etc. - qui produisent des effets parfois dévastateurs pour les populations humaines et pour l'ensemble du vivant.

Les milieux humides sont souvent des zones naturelles d'expansion des crues. Elles fonctionnent comme des éponges qui **absorbent et stockent naturellement l'eau** pendant les périodes pluvieuses, participant ainsi à la réduction des inondations. Pendant l'inondation, la végétation piège les sédiments et freine la vitesse de l'eau, dispersant ainsi l'énergie du courant.

Lorsque la pluie s'arrête, les zones humides participent à l'alimentation en eau pour la consommation humaine et aux besoins des activités agricoles et industrielles en libérant l'eau accumulée pour alimenter nappes phréatiques et cours d'eau. Ce qui permet aussi de retarder les effets des sécheresses.

Le saviez-vous ?⁸

Face aux inondations récurrentes de Merville (59), l'Union syndicale d'aménagement hydraulique du Nord a décidé de recréer une zone d'expansion de crues sur l'amont du bassin. **50 hectares** de prairies humides ont ainsi été créés, permettant de stocker **jusqu'à 547 200 m³ d'eau**.

Associés à la suppression des digues le long du cours d'eau, ces travaux ont réduit les risques d'inondations pour les populations à l'aval mais également résolu les problèmes d'inondation des réseaux et des voiries. Ce projet a reçu le **Grand prix du génie écologique** en 2014.

Approvisionnement et productions alimentaires

Depuis des millénaires, les populations s'installent à proximité des zones humides pour avoir accès au poisson, à d'autres sources de nourriture et à l'eau douce pour les cultures et le bétail.

Pâturages, riz, fruits, légumes, céréales, oléagineux, viande, poissons, huîtres, moules, coques, bois, roseaux, argile, osier, joncs, tourbe... les zones humides fournissent à l'humanité de nombreuses ressources notamment pour se nourrir et s'abriter. Elles comptent en effet parmi les milieux les plus productifs biologiquement et jouent un rôle essentiel dans l'approvisionnement de nos sociétés en fournissant une large variété de produits alimentaires à travers la pêche, l'agriculture et la chasse.

En France, la valeur cumulée des biens prélevés dans les milieux humides est de l'ordre de **240 millions d'euros par an**⁹.



Une part significative de l'alimentation mondiale est assurée par ces milieux. En effet, pour ne citer que deux exemples : les rizières sont à la base de l'alimentation de **plus de 3 milliards de personnes** et chaque personne consomme en moyenne **19 kg de poissons par an**, dont les deux tiers dépendent des milieux humides pour se développer.

Le saviez-vous ?¹⁰

Entre **50 et 66 % des zones humides** ont un usage agricole et **40 %** d'entre elles sont des **prairies humides**.

Elles sont pour la plupart utilisées pour la fauche ou le pâturage, bovin pour l'essentiel, mais aussi équin et ovin (en particulier sur les prés salés).

L'ordre de grandeur des services écosystémiques fournis par les prairies humides de France métropolitaine est évalué **entre 1 100 et 4 600 euros par hectare** et par an.



Contribution à la lutte contre le dérèglement climatique

Les zones humides comptent parmi les écosystèmes les plus efficaces pour stocker le carbone. Les tourbières, les mangroves, les prairies humides, les marais littoraux, les herbiers marins, etc. absorbent et stockent de grandes quantités de carbone dans leurs sols, parfois pendant des siècles.

Les tourbières sont des espaces saturés d'eau, formées de matière végétale décomposée qui s'est accumulée avec le temps et qui peut atteindre une profondeur de 30 mètres. Elles couvrent seulement 3 % de la superficie de la Terre, mais stockent **plus du double de carbone que toutes les forêts**



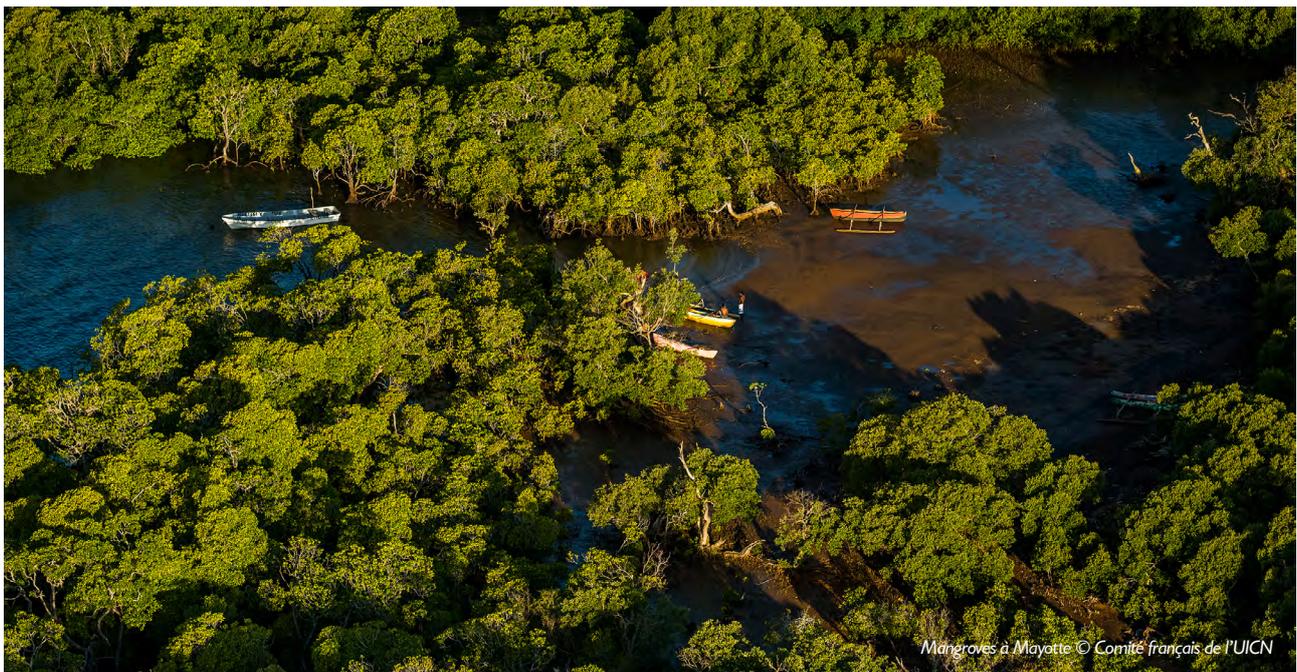
Tourbière de la Grande Pile (Haute-Saône) © F. Müller

Le saviez-vous ? ¹¹

En France, les émissions annuelles des tourbières drainées sont estimées à **2,7 millions de tonnes** d'équivalent CO₂, ce qui équivaut à environ **30 000 tours du monde** en avion !

de la planète ¹¹. Leur rôle est donc essentiel dans l'atténuation des effets des changements climatiques. A condition de les garder intactes !

A l'échelle planétaire, les tourbières drainées émettent **2 à 3 milliards de tonnes d'équivalent CO₂** dans l'atmosphère, soit dix fois les émissions annuelles de la France hexagonale !



Mangroves à Mayotte © Comité français de l'UICN

Autres champions du stockage du carbone, les mangroves et les marais littoraux en retiennent autant que les forêts, et pendant bien plus longtemps (jusqu'à des millénaires contre quelques siècles maximum) !

Ces zones humides côtières agissent également comme des amortisseurs qui réduisent l'intensité

des vagues, des ondes de tempête et des tsunamis.

Ainsi, elles protègent les personnes et les biens présents le long des côtes, tout en assurant par ailleurs un rôle majeur pour la biodiversité car elles constituent des lieux de vie et des nurseries pour de nombreuses espèces.

Le saviez-vous ? ¹²

Les herbiers de posidonies, espèces emblématiques des fonds méditerranéens, ont une capacité de stockage du carbone impressionnante. **1 km² de posidonies** stocke près de 3 fois plus de carbone (**83 000 tonnes**) que la même surface de forêt !

Au niveau mondial, cela représente un stock de près de **20 milliards de tonnes emprisonné** sur environ 0,2 % de la surface des océans.



NOUS POUVONS TOUS PARTICIPER À LA PRÉSERVATION DES ZONES HUMIDES !

L'INTÉRÊT DES ZONES HUMIDES N'EST PLUS À DÉMONTRER MAIS POURTANT ELLES CONTINUENT À DISPARAITRE. ALORS QUE FAIRE ?

(Re)Découvrir et comprendre les zones humides

En participant aux opérations organisées à l'échelle nationale tout au long de l'année -
Journée mondiale des zones humides, Fréquence Grenouille, Fête de la nature,

Fête des mares - l'ensemble des Français ont autant d'occasions de découvrir ou redécouvrir le rôle et l'importance des zones humides, leurs milieux et leurs habitants à toutes les saisons.



Du 2 au 29 février 2024



Du 1er mars au 31 mai 2024



Du 22 au 26 mai 2024



Du 1er au 9 juin 2024

Participer

De nombreux acteurs agissent pour les zones humides en restaurant, en entretenant et en renforçant la connaissance des milieux naturels.

Chacun peut mettre littéralement les mains dans la boue en aidant les associations qui gèrent ces espaces lors de chantiers d'entretien et de restauration. La plateforme **J'agis pour la nature** - www.jagispourlanature.org a été conçue pour mettre en relation les gestionnaires et les bonnes volontés.

Il existe aussi de nombreux programmes de sciences participatives qui permettent à tous d'aider les scientifiques et les gestionnaires à parfaire la connaissance de ces milieux et des espèces qui y vivent.

L'UNCPIE anime la **plateforme OPEN** qui regroupe ces nombreux programmes, ainsi accessibles via un portail unique : www.open-sciences-participatives.org.

Créer des mares

Pour aider la cause des zones humides, pourquoi ne pas créer une mare chez soi ?

Pour accompagner les particuliers dans un tel projet, la **Société nationale de protection de la nature** propose une rubrique spécifique sur son site internet pleine de conseils (méthodes,

réglementation, financement...) pour créer et entretenir une mare.

Le Pôle-relais zones humides tropicales a également publié un **guide sur la restauration des mares** en milieu tropical en 2023 !

Signaler

Lorsque qu'une atteinte à l'intégrité d'une zone humide est constatée, un signalement précis et bien détaillé permettra d'évaluer les enjeux et l'urgence à intervenir et de caractériser l'infraction. Plusieurs acteurs sont organisés pour recueillir les signalements, notamment avec un smartphone :

- les **associations**, comme France nature environnement avec sa plateforme Sentinelles de la Nature - sentinellesdelanature.fr ; ou l'UICN avec le Réseau d'Observation et d'aide à la gestion des Mangroves - rom.pole-tropical.org.
- les **autorités** en charge de la police de l'environnement, via les services de l'État

(Direction départementale des territoires - ecologie.gouv.fr) ou de l'Office français de la biodiversité - ofb.gouv.fr - qui mettent en œuvre la police de l'eau et de la nature au quotidien sur le terrain.

- le **Maire**, qui dispose d'une autorité de police sur sa commune. Proche du terrain, il est à même de prendre les dispositions nécessaires pour faire cesser et rapporter les atteintes à l'environnement sur le territoire de sa commune.



FAIRE DES ZONES HUMIDES UN ATOUT POUR SON TERRITOIRE

L'ENGAGEMENT DE TOUS EST IMPORTANT POUR SAUVEGARDER LES ZONES HUMIDES. MAIS CELUI DES ÉLUS EST CAPITAL À L'HEURE OÙ LA PRÉSERVATION ET LA GESTION DURABLE DES ZONES HUMIDES APPARAISSENT PLUS QUE JAMAIS COMME UN ENJEU MAJEUR DES POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIÈRE ET D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

Savoir où sont les zones humides

Le préalable à la préservation des zones humides est de savoir où elles se trouvent. Les décideurs de projets disposent de plusieurs outils pour savoir si des zones humides ont été recensées sur leur territoire. Le **Réseau partenarial des données sur les zones humides (RPDZH)** - sig.reseau-zones-humides.org - regroupe tous les inventaires de zones humides réalisés en France. Il donne également accès à la récente **Cartographie nationale des milieux humides** qui prélocalise les zones humides potentielles sur le territoire de la France hexagonale.

La **Cartographie nationale des mangroves (CARNAMA)**, mise à jour en 2023, permet

de connaître l'emplacement et l'étendue des mangroves pour l'outre-mer.

Il est également possible de recenser les zones humides d'un territoire, notamment dans le cadre d'un **Atlas de la biodiversité communale** - ofb.gouv.fr/abc - une démarche qui vise à inventorier les milieux et les espèces présents sur un territoire donné en impliquant l'ensemble des acteurs d'une commune (élus, citoyens, associations, entreprises...). Les données récoltées facilitent ensuite l'intégration des enjeux de biodiversité dans l'aménagement et la gestion du territoire.



Prendre en compte les zones humides dans l'aménagement du territoire

En tant que décideur pour des projets d'aménagement du territoire, l'élu peut agir pour les zones humides. Quel que soit son niveau (communal, intercommunal, départemental, régional, national) il peut prendre en compte ces milieux dans les documents de planification comme le PLUi, à la fois pour les préserver,

mais aussi pour les « utiliser » comme solutions fondées sur la nature en réponse à de nombreux enjeux du territoire - prévention des inondations, plan climat ... - Sans oublier d'appliquer à tous les niveaux la séquence « **Éviter - Réduire - Compenser** ».



Valoriser et protéger les zones humides

Les zones humides sont un atout pour un territoire qui sait les mettre en avant et les préserver, notamment par le biais de l'acquisition foncière directe, de la mise en œuvre d'**Obligation réelle environnementale** (ORE) ou en les inscrivant dans des dispositifs de protection comme les **Espaces Naturels Sensibles** (ENS) ou les **Réserves Naturelles Régionales** (RNR). Les actions menées pour maintenir la qualité des

zones humides peuvent également permettre à un territoire qui remplit les critères prédéfinis de rechercher une reconnaissance de son territoire au niveau national comme **Territoire engagé pour la nature** - engagespourlanature.ofb.fr - ou même international en proposant ses zones humides pour un classement en **site Ramsar** - www.ramsarfrance.fr.

Le label « Ville Ramsar »

Ce label récompense depuis 2018 les collectivités situées sur un site Ramsar qui ont mis en place des politiques engagées de gestion durable des milieux humides dans l'aménagement de leur territoire. Le label est délivré pour 6 ans et peut être renouvelé à la demande de la collectivité sur la base d'un dossier justificatif.

En France, **6 villes** ont déjà été labellisées « villes des zones humides » : Amiens (Somme), Belval-en-Argonne (Marne), Courteranges (Aube), Pont-Audemer (Eure), Saint-Omer (Pas-de-Calais) et Seltz (Bas-Rhin). Et plusieurs autres ont déposé une candidature pour une reconnaissance en 2025.





METTRE EN ŒUVRE LA PRÉSERVATION ET LA RESTAURATION DES ZONES HUMIDES EN FRANCE

LE MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES PILOTE ET COORDONNE LES POLITIQUES PUBLIQUES RELATIVES À L'EAU ET À LA BIODIVERSITÉ, QUI VISENT NOTAMMENT À MIEUX PRÉSERVER ET À RESTAURER LES ZONES HUMIDES.

Plan national milieux humides 2022-2026 ¹³

Pour tenter de stopper la disparition et la dégradation des zones humides, plusieurs plans nationaux d'actions dédiés ont été mis en œuvre depuis 1995.

Le **4^e plan national milieux humides**, pour la période 2022-2026, comprend **31 mesures**, dont une forte amélioration de la connaissance des zones humides, ou encore un engagement de l'État à **restaurer 50 000 ha de zones humides** à l'horizon 2026. Porteur des engagements de la France au titre de la Convention de Ramsar notamment, il constitue un volet de la Stratégie nationale pour la biodiversité.

Stratégie nationale biodiversité 2030

La Stratégie nationale biodiversité 2030 traduit les engagements de la France au titre de la convention internationale sur la diversité biologique.

Troisième stratégie depuis 2004, elle a pour objectif de réduire les pressions sur la biodiversité, de protéger et restaurer les écosystèmes et de susciter des changements en profondeur afin d'inverser la trajectoire du déclin de la biodiversité.

Stratégie nationale aires protégées 2030

La stratégie nationale pour les aires protégées repose sur deux piliers : un objectif de **30 % d'aires protégées**, qui constituent la trame de protection du territoire ; un objectif de **10 % de**

protection forte, avec un niveau plus élevé de protection.

Elle fixe notamment un objectif de **doublent des surfaces de zones humides en protection forte** en métropole à l'horizon 2030 (et un renforcement en outre-mer) et prévoit la mise à l'étude d'un **Parc national de zone humides**.

Plan eau

Le Plan d'action, lancé en avril 2023, pour une gestion résiliente et concertée de l'eau a pour objectif de répondre aux grands enjeux de sobriété, disponibilité, de qualité, et de préservation des écosystèmes (grand cycle de l'eau). Il permet également d'améliorer la réponse face aux crises liées aux changements climatiques, notamment de sécheresse.

Parmi ses **53 mesures**, deux concernent particulièrement les zones humides. La première entend **renforcer la préservation des zones humides** en augmentant les fonds pour les Paiements pour services environnementaux (PSE) et en consolidant la stratégie d'acquisition foncière du Conservatoire du littoral. La seconde porte sur la restauration du grand cycle de l'eau, notamment en menant des projets de lutte contre les sécheresses basés sur les **Solutions fondées sur la Nature**, visant en particulier la restauration des zones humides et des cours d'eau.



Le site Ramsar des Salins d'Hyères (vieux salins) © Association Ramsar France



LA JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES

Chaque année depuis 1997, le 2 février – date anniversaire de la signature en 1971 de la convention de Ramsar sur les zones humides – c'est la Journée mondiale des zones humides (JMZH). Une campagne de sensibilisation à laquelle participent de très nombreuses structures qui est mise en place pour parler des zones humides à tout le monde et dans le monde entier.

La JMZH a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies en 2021, invitant ainsi l'ensemble des pays de l'ONU à célébrer les zones humides.

La JMZH est une belle occasion de présenter au public et aux acteurs de nos territoires « leurs » zones humides ou celles des environs, à travers une grande variété d'activités (sortie découverte, chantier, exposition, conte ou encore débat).

Ainsi, du 2 au 29 février 2024, dans toute la France, associations, gestionnaires d'espaces naturels, centres d'éducation ou de documentation ou encore collectivités feront découvrir les richesses et les rôles de ces milieux.

Le saviez-vous ?

1 000

Grâce à l'organisation mise en place au niveau national, qui implique plus de **50 réseaux d'acteurs partenaires**, la France est, de loin, le pays qui propose le plus d'événements pendant la JMZH.

750

Le nombre d'animations proposées en France est en constante progression depuis 2010 et a dépassé les **900 animations** en 2023.

500

250

0

2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023

Toutes les informations utiles sur la JMZH sont accessibles sur :

www.zones-humides.org/journee-mondiale-zones-humides



LA CONVENTION DE RAMSAR SUR LES ZONES HUMIDES

Cette convention sur les zones humides est un traité intergouvernemental adopté le **2 février** 1971 dans la ville iranienne de Ramsar. Sa particularité est d'être le premier traité d'envergure mondiale sur la conservation et l'utilisation durable d'un écosystème particulier.

La convention de Ramsar reconnaît les zones humides comme des écosystèmes extrêmement importants pour la biodiversité, la gestion de l'eau, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, et globalement le bien-être des sociétés humaines.

Elle vise la préservation de ces milieux en défendant trois grands principes : l'utilisation durable de

toutes les zones humides, la mise en œuvre d'un réseau des zones humides d'importance internationale (ou sites Ramsar) à préserver et la coopération internationale sur ces sujets.

Début 2024, la Convention compte **172 États** signataires, dont la France, qui ont désigné plus de **2 500 zones humides d'importance internationale**. Cela représente près de 2,6 millions de kilomètres carrés (4,5 fois la superficie de la France métropolitaine).

A ce réseau de sites vient s'ajouter un réseau de **43 villes des zones humides**, reconnues pour leurs actions en faveur de la préservation de leurs zones humides.

www.ramsar.org



Les sites Ramsar dans le monde © RSIS - Convention de Ramsar



© Convention de Ramsar

La convention de Ramsar en France

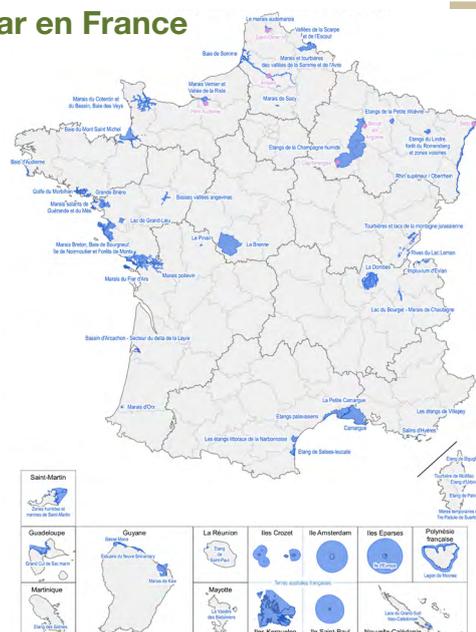
La France a ratifié la convention de Ramsar en 1986. Actuellement, elle compte **54 sites Ramsar** dont 12 en outre-mer, pour une superficie de **3,9 millions d'hectares** (3 fois la région Île-de-France) et **6 villes des zones humides**.

Ces deux réseaux sont amenés à s'élargir dans le futur grâce aux nombreuses candidatures en préparation.

www.ramsarfrance.fr



Le site Ramsar de la Dombes, désigné le 22 mars 2023 © CC Dombes



Les villes et sites Ramsar français © MTECT, fév.2024



FINANCER LA RESTAURATION DES ZONES HUMIDES : L'ACTION DES AGENCES DE L'EAU



EN 2024, LA LOI SUR L'EAU, FONDATRICE DES AGENCES DE L'EAU, FÊTERA SES 60 ANS. FORTEMENT IMPLIQUÉES DANS LES PROJETS EN FAVEUR DE LA PRÉSERVATION DES ZONES HUMIDES, LEUR POLITIQUE DE RESTAURATION DES MILIEUX HUMIDES CONFORTÉE PAR LA LOI POUR LA RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ EN 2016, S'EST CONSOLIDÉE AU FIL DU TEMPS ET INTENSIFIÉE AU DÉBUT DES ANNÉES 90.

Les agences de l'eau interviennent de manière directe par des aides aux actions de conservation / restauration des espaces naturels (rivières, lacs, zones humides, champs d'expansion des crues, espaces rétro-littoraux et littoraux), de restauration des continuités écologiques, ou de mesures en faveur d'espèces patrimoniales.

Les agences de l'eau incitent et soutiennent également des plans de gestion ou des études de connaissance. Cette transversalité entre état de santé des cours d'eau, habitat et cycle

de vie des espèces garantit la pérennité du fonctionnement des espaces naturels face aux pressions et menaces (urbanisation, usages, rejets polluants...).

Entre 2013 et 2018, plus de 100 000 ha de zones humides ont bénéficié des aides des agences de l'eau (entretien, restauration et acquisition), représentant un soutien de plus de 210 millions d'euros. De 2019 à 2024, elles consacreront plus de 340 millions d'euros à la préservation des zones humides.

www.lesagencesdeleau.fr



Lac et tourbières de Vernois - Nord-Est du Cantal © Pierre Barthe, Agence de l'eau Adour-Garonne

Le saviez vous ?

En 2022, **près de 56 000 ha de zones humides** ont fait l'objet d'aides des 6 agences de l'eau pour des opérations d'acquisition (**1 368 ha**), d'entretien (**plus de 38 000 ha**) ou de restauration (**plus de 16 000 ha**). Au total, **277 millions d'euros** ont été dédiés à la restauration des milieux aquatiques, des zones humides et de la biodiversité.



DES ACTIONS CONCRÈTES POUR PRÉSERVER ET RESTAURER LES ZONES HUMIDES

PRÉSERVER ET RESTAURER LES ZONES HUMIDES NE SE LIMITE PAS À LA JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES. DE NOMBREUX ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS S'IMPLIQUENT CHAQUE JOUR POUR PRÉVENIR ET RÉPARER LES DOMMAGES FAITS À CES MILIEUX EXCEPTIONNELS.

Restauration écologique du parc Jacobsen, poumon vert de Saint-Pol-sur-Mer



© Communauté urbaine de Dunkerque

Au cœur de Saint-Pol-sur-Mer, un chantier de plus d'un an a permis de remettre à ciel ouvert l'ancien canal de Mardyck et de restaurer écologiquement les 6 hectares du Parc Jacobsen.

La restauration avait des objectifs hydrauliques, paysagers et écologiques et s'est déroulée en trois phases :

- Réaliser une lagune sur le premier étang du parc, pour améliorer la qualité de l'eau ;
- Restaurer les berges du deuxième étang du parc, pour diversifier les habitats aquatiques et favoriser les amphibiens et les odonates ;
- Améliorer les potentialités écologiques et paysagères de la roselière du troisième étang, pour favoriser le Scirpe maritime et les frayères présentes dans le parc.

Arjuzanx - Retour à la nature réussi d'un ancien site minier



© Syndicat mixte de gestion des milieux naturels

Exploité à partir de 1958, par EDF pour son gisement de lignite le site d'Arjuzanx, sera un temps considéré comme la plus vaste friche industrielle de France. Grâce à un projet de réhabilitation, le site industriel va au fil des ans se transformer en un espace naturel rare, où l'eau joue un rôle majeur.

Depuis 2022, son classement en réserve naturelle nationale lui assure une protection à la hauteur de ses caractéristiques remarquables.

Le Syndicat mixte de gestion des milieux naturels assure sa gestion et facilite son ouverture au public. Accès à la nature, éducation à l'environnement, tourisme et loisirs, il abrite une multitude d'usages contribuant au développement économique local comme au bien-être des habitants.

Ce projet de gestion et restauration est soutenu et accompagné annuellement par l'agence de l'eau Adour-Garonne.

Nom du site : **Parc Jacobsen**
 Région : **Hauts de France**
 Département : **Nord (59)**
 Commune : **Saint-Pol-sur-Mer**

[Plus d'infos](#)

Nom du site : **Réserve naturelle d'Arjuzanx**
 Région : **Nouvelle Aquitaine**
 Département : **Landes (40)**
 Commune : **Morcenx-la-Nouvelle**

[Plus d'infos](#)

Contact :
 Communauté urbaine
 de Dunkerque
Anne LECOEUICHE
 anne.lecoeuiche@tud.fr



Agence de l'eau Artois-Picardie
 59508 Douai cedex
 www.eau-artois-picardie.fr



Contact site :
 Syndicat Mixte de Gestion
 des Milieux Naturels
Sophie LAUGAREIL
 sophie.laugareil@reserve-arjuzanx.fr



Agence de l'eau Adour-Garonne
 31078 Toulouse cedex 4
 www.eau-grandsudouest.fr





Restauration du marais d'Églesmesnil : des services rendus à l'homme et à l'environnement



© Syndicat mixte de bassins versants Saône, Vienne et Sole

La restauration de 16 hectares de zones humides à Églesmesnil en Seine-Maritime, constitue une réponse efficace aux défis du changement climatique.

Ce projet, essentiel pour la régulation des crues de la Saône, point de départ du chantier, a bénéficié d'un soutien financier de 192 000 euros de l'Agence de l'eau Seine Normandie.

En plus de la gestion des inondations, il offre des habitats accueillant une biodiversité retrouvée, illustrant l'importance vitale des zones humides pour la protection des personnes et des biens, l'environnement et le bien-être de la société.

Afin de garantir le maintien du pâturage extensif et la protection des aménagements, une Obligation réelle environnementale (ORE) a été signée pour 30 ans entre le Syndicat mixte, les propriétaires et les éleveurs.

Préserver une zone humide remarquable et contribuer à la santé humaine par le soutien de l'élevage à l'herbe



© P.O.Lausecker - Agence de l'eau Rhin-Meuse

En 2004, 14 000 hectares de la vallée de la Meuse, zone humide prioritaire du SDAGE* composée d'habitats remarquables - marais, prairies inondables, forêts alluviales, annexes hydrauliques - ont été classés en zone Natura 2000.

La vallée et ses prairies sont des réservoirs de biodiversité qui remplissent aussi un rôle d'expansion des crues du fleuve et d'amélioration de la qualité des eaux.

Pour préserver cet espace et les activités qui s'y exercent, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et le Département de la Meuse se sont associés avec une dizaine de partenaires autour d'un programme d'actions, dont le soutien de l'élevage à l'herbe.

Ainsi, de multiples bénéfices sont préservés pour les populations locales : qualité de l'eau, biodiversité remarquable, qualité alimentaire des produits issus des animaux, bien-être animal, soutien économique d'une profession en difficulté, lutte contre les inondations et les sécheresses.

*Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Rhin-Meuse



Nom du site : **Marais d'Eglesmesnil**
Région : **Normandie**
Département : **Seine-Maritime (76)**
Commune : **Biville-la-Rivière**

[Plus d'infos](#)

Nom du site :
Site Natura 2000 « Vallée de la Meuse »
Région : **Grand Est**
Département : **Meuse (55)**

[Plus d'infos](#)

Contact :
Syndicat mixte de bassins versants
Saône Vienne et Scie
accueil@sbvsvs.fr



Agence de l'eau Seine-Normandie
12 rue de l'Industrie
92416 Courbevoie
www.eau-seine-normandie.fr



Contact site :
Département de la Meuse
Lucie SEPULCHRE
lucie.sepulcre@meuse.fr



Agence de l'eau Rhin-Meuse
57161 Moulins-lès-Metz cedex
www.eau-rhin-meuse.fr





Restauration de l'Ouin et des zones humides à la Petite-Boissière



© EPTB ZH2023 - Agence de l'eau Loire-Bretagne

Dans son programme d'intervention 2021 – 2026, l'EPTB de la Sèvre Nantaise a fait le choix, en concertation avec ses partenaires, de recentrer son action sur les têtes de bassin versant. Ainsi, l'EPTB a engagé des travaux sur l'Ouin, à la Petite-Boissière (Deux-Sèvres), pour restaurer le gabarit naturel du cours d'eau et favoriser le débordement dans les zones humides annexes. Une roselière (phragmitaie) et un boisement humide sont créés, sur deux zones humides de 500 m² et 670 m², ainsi que quatre mares et un gîte à chauves-souris. Des abreuvoirs et quatre gués empierrés sont mis en place et des clôtures aménagées.

Deux ans après les travaux, le campagnol amphibie, la loutre, 25 espèces d'odonates et plus de 130 espèces végétales sont de retour !

Cette opération, financée par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, l'EPTB, le Conseil Départemental des Deux-Sèvres et la Région Nouvelle Aquitaine, est lauréate des Trophées de l'eau 2023 de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne avec la mention spéciale « Changement climatique ».

Nom du site : **Lieu-dit « Le Forgeineau »**
Région : **Pays de la Loire**
Département : **Deux Sèvres (79)**
Commune : **Petite-Boissière**
Bassin versant de la Sèvre nantaise
Vidéo : https://youtu.be/JV_q92aBRvA

[Plus d'infos](#)

Contacts :
EPTB Sèvre nantaise
Muriel RIBEYROLLES
mribeyrolles@sevre-nantaise.com
athomas@sevre-nantaise.com



Agence de l'eau Loire-Bretagne
45063 Orléans cedex 2
<https://agence.eau-loire-bretagne.fr>



Restauration du marais de Chautagne



© Manuel Bouron / CEN Savoie

Restaurer le fonctionnement du marais de Chautagne, la plus vaste zone humide de Savoie, tout en y maintenant des usages agricoles : cette initiative de la commune de Chindrieux et du Conservatoire d'espaces naturels de Savoie a été lauréate 2020 « Milieux humides » du Prix national du génie écologique.

De profondes modifications d'alimentation en eau à la fin du 19^e siècle avaient asséché le marais (fossés de drainage, endiguement et aménagement du Rhône pour l'hydroélectricité).

Afin de stopper ce processus, des travaux ont été engagés avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (à hauteur de 50 %), de l'Union européenne et du Département de la Savoie.

Nom du site :
Le marais de Chautagne
Région :
Auvergne-Rhône-Alpes
Département : **Savoie (73)**
Commune : **Chindrieux**
Site Ramsar du **Lac du Bourget - Marais de Chautagne** désigné en 2003
Vidéo : https://youtu.be/oq4_Rrk4mcl



[Plus d'infos](#)

Contact site :
CEN Savoie
Marie-Claire BARBIER
mclairebarbier@hotmail.fr
r.dick@cen-savoie.org



Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
69007 Lyon cedex 07
www.eaurmc.fr





Protéger les dernières populations de Sonneur à ventre jaune

Démantèlement d'un réseau international de trafic de civelles



© O. Drillon



© V. Djelout / OFB

En Hauts-de-France, le Plan d'actions axonais pour le Sonneur à ventre jaune (PAXSON) a pour objectif de préserver le Sonneur à ventre jaune par la réalisation de suivis scientifiques et la restauration d'un réseau de milieux humides.

En deux ans, 20 stations historiques de Sonneur à ventre jaune ont ainsi été prospectées. Une preuve de reproduction a été observée sur la moitié des sites.

Sur 7 stations, la méthode d'ADN environnemental a été utilisée mais les résultats sont revenus négatifs.

Concernant les opérations de restauration, environ 150 points d'eau ont été créés ou restaurés sur 15 sites, soit le double de l'objectif initial.

PAXSON a également permis de signer 9 conventions de partenariat et de sensibiliser les propriétaires à la préservation de l'espèce.

Ce projet a été piloté par le CEN Hauts-de-France grâce au financement de l'OFB.

Au début de l'été 2021, un banal contrôle d'une société de mareyage par les agents de l'Office français de la biodiversité a débouché sur le démantèlement d'un réseau international de trafic de civelles.

Deux ans d'enquête, réunissant plusieurs organismes français et espagnols, auront été nécessaires pour confirmer les soupçons d'exportation illégale de quantités importantes de civelles vers l'Asie.

Au total, les enquêteurs estiment à 4,2 tonnes la quantité de civelles pêchées hors quotas, pour un bénéfice illicite de 1,125 million d'euro.

27 membres de cette bande organisée ont été interpellés en France, en Espagne, en Belgique et en Pologne, mettant ainsi un sérieux coup d'arrêt au trafic de cette espèce réglementée. Le jugement est attendu prochainement.



Nom du site :

Forêts du sud de l'Aisne

Région : **Hauts-de-France**

Département : **Aisne (02)**

[Plus d'infos](#)

Nom du site : **Lac de Cazaux**

Région : **Nouvelle Aquitaine**

Département : **Landes (40)**

Pays : **France, Espagne, Belgique, Pologne**

[Plus d'infos](#)

Contact site :
Office français de la biodiversité
Florence BARRETO
Fabienne DI CESARE
presse@ofb.gouv.fr
ofb@rumeurpublique.fr



Contact site :
Office français de la biodiversité
Florence BARRETO
Fabienne DI CESARE
presse@ofb.gouv.fr
ofb@rumeurpublique.fr





Restauration et valorisation des milieux naturels humides du Parc Bouniol à Chalo-Saint-Mars



© SIARJA

Le programme de travaux porté par le SIARJA s'est décliné autour de la constitution d'un parcours pédagogique en platelage de 600 m contournant la roselière, la reconstitution d'un chapelet de mares pour l'accueil des amphibiens, la restauration de boisements alluviaux, la remise à ciel ouvert d'un bras d'eau et des actions expérimentales de lutte contre le solidage, une espèce exotique envahissante.

L'opération a été financée par le Conservatoire des Espaces Naturels Sensibles de l'Essonne, le Conseil Régional d'Île-de-France au titre du Plan Vert, avec la participation de la commune de Chalo-Saint-Mars.

Ce parc communal comprend désormais une surface de 4 ha de zones humides aux multiples enjeux : présence d'une ZNIEFF de type II, de 8 habitats humides patrimoniaux en Île-de-France, de 3 espèces d'amphibiens, de 5 espèces patrimoniales d'oiseaux, rôle majeur dans la rétention des nitrates, l'épuration des pollutions diffuses et la régulation des crues.

Réalisation d'une cartographie nationale des mangroves (CARNAMA)



© UICN

Le projet CARNAMA, réalisé pour le compte de l'IFRECOR (Initiative française pour les récifs coralliens) en 2020, a permis de cartographier à une précision jamais encore atteinte les mangroves françaises, grâce aux images satellites issues du capteur européen Sentinel-2. L'un des points forts de CARNAMA est l'approche harmonisée qu'ont permis les données satellites, puisque ce sont les mêmes données acquises aux mêmes dates, et analysées avec la même méthode, qui ont été utilisées pour cartographier plus de 99,9 % de la surface des mangroves françaises. Le reste des mangroves, trop petites pour les images satellites, ont été cartographiées par photo-interprétation.

En 2023, le Réseau d'Observation et d'aide à la gestion des Mangroves (ROM) a procédé à la mise à jour de CARNAMA : intégration de la cartographie des mangroves des îles calédoniennes, corrections sur les systèmes de projection, enrichissement de la table attributive... Les données cartographiques de CARNAMA sont disponibles sur le site du Pôle-relais Zones Humides Tropicales.



Nom du site : **Parc Bouniol**
Région : **Île-de-France**
Département : **Essonne (91)**
Commune : **Chalo-Saint-Mars**

[Plus d'infos](#)

Nom de l'outil : **CARNAMA**
(Cartographie nationale des mangroves)
Région : **Tous les départements et collectivités d'outre-mer**

[Plus d'infos](#)

Contact site :



Syndicat de la rivière la Juine
et de ses affluents

Marion BAILLEUL

01 64 94 58 93 - m.bailleul@siarja.fr

Contact site :



Pôle-relais zones humides tropicales

Comité français de l'UICN

Virginie TSILIBARIS

virginie.tsilibaris@uicn.fr



CONTACTS ET ESPACE PRESSE

Retrouvez toutes les informations sur la JMZH 2024 dans l'espace presse en ligne :

www.zones-humides.org/jmzh-presse

Les photos de ce dossier de presse sont disponibles sur demande à l'association Ramsar France.



Association Ramsar France

Denis BERLEMONT

Tél : 05 46 82 12 69 / 07 80 99 74 82

jmzh@ramsarfrance.fr



LPO

Yann LIBESSART

Tél : 06 18 75 67 87 / 05 33 10 03 32

yann.libessart@lpo.fr



Office français de la biodiversité

Florence BARRETO / 06 98 61 74 85

Fabienne DI CESARE / 06 59 68 43 08

presse@ofb.gouv.fr

ofb@rumeurpublique.fr



Agences de l'eau

Florence CHAFFAROD

03 87 34 47 59 / 06 72 79 28 67

delegation.communication@eau-rhin-meuse.fr

Suivez la Journée mondiale des zones humides sur les réseaux sociaux :

#JMZH2024

SOURCES

1. Ramsar, 2018. Perspectives mondiales pour les zones humides. https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/gwo_f.pdf
2. SDES / OFB, 2020. Evaluation nationale des sites humides emblématiques. 2010 - 2020. <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/quelle-evolution-des-sites-humides-emblematisques-entre-2010-et-2020>
3. Tuffnell F., Bignon J., 2019. Rapport parlementaire «Terres d'eau, terres d'avenir». https://www.igedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_cle29b523.pdf
4. Les îlots de fraîcheur dans la ville. Les notes de l'ADeUS (ADeUS, 2014). https://www.adeus.org/wp-content/uploads/13164_file_note-140_ilots_fraicheur_web.pdf
5. UN Water et UNESCO, 2020. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000372876_fre
6. MDDEM/DGALN, 2009. Les zones humides, des milieux naturels à protéger. https://www.zones-humides.org/sites/default/files/dgaln_zones_humides_4_pages_web.pdf
7. SDES / OFB, 2020. Eau et milieux aquatiques. Les chiffres clés - Édition 2020. Datalab (SDES/OFB). Décembre 2020. https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2020-12/datalab_80_chiffres_cles_eau_edition_2020_decembre2020_1.pdf
8. ASTEE, 2018. Ingénierie écologique appliquée aux milieux aquatiques. Pour qui ? Quels bénéfices ? p.60. <https://www.astee.org/publications/ingenierie-ecologique-appliquee-aux-milieux-aquatiques-pour-qui-pour-quels-benefices>.
9. CGDD, 2011. Évaluation économique des services rendus par les zones humides - Enseignements méthodologiques de monétarisation, Études & documents n°49. <https://side.developpement-durable.gouv.fr/ACCRDD/doc/SYRACUSE/293022/evaluation-economique-des-services-rendus-par-les-zones-humides-enseignements-methodologiques-de-mon> / Évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques (EFESE), 2019. <https://www.ecologie.gouv.fr/evaluation-francaise-des-ecosystemes-et-des-services-ecosystemiques>
10. CGDD, 2013 d'après Agriculture, aquaculture et milieux humides : Chiffres clés. <https://naturefrance.fr/publications/agriculture-aquaculture-et-milieux-humides-chiffres-cles>
11. Joosten, H. 2010. The Global Peatland CO2 Picture. Peatland status and drainage associated emissions in all countries of the world, 36 p.; Roßkopf, N. ; Fell, H. ; Zeitz, J. 2015. Organic soils in Germany, their distribution and carbon stocks. CATENA, N°133, p. 157 à 170. <https://doi.org/10.1016/j.catena.2015.05.004>
12. Fourqurean et al., 2014, Seagrass ecosystems as a globally significant carbon stock. Nature Geoscience. <https://www.nature.com/articles/ngeo1477>
13. MTECT, 2022. 4^e Plan national milieux humides 2022-2026. https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/plan_national_milieux_humides.pdf